

STAGE NATIONAL DES FORMATEURS D'ARBITRAGE ET DES COMMISSAIRES SPORTIFS

BOULOURIS DU 12 au 16 JUILLET 2011

Travail technique d'arbitrage

DEFINITION de la GARDE CROISEE

Garde croisée : (voir photo) Notion de croisement entre le bras de **Tori** et de **Uke**. C'est la seule garde qui permet à Uke d'attaquer aux jambes. En aucun **cas**, **Tori** ne peut attaquer dans les jambes dans cette situation, mais doit attaquer **dès** la prise de cette garde.

SITUATIONS EN GARDE CROISEE (les possibilités d'attaque aux jambes)



Notion observable :

Tori s'engage, rapprochement des corps (Contact avec l'adversaire).

